

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_160

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 28 octobre 2025

**OBJET : DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE
L'HÔPITAL DE SLDP**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 22
Pouvoirs : 6
Votants : 28

Résultat des votes :

Pour : 28
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel) ; Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Jean Claude SARTER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébros) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER ; Marie-José SEGUIN à Williams DUFOUR ; Suzy REY à Anne LENFANT ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET ; Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO ;

CONSIDÉRANT la demande de l'ARS en date du 17 octobre 2025, concernant la désignation de deux représentants au Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Saint-Laurent-du-Pont ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dispose de deux sièges titulaires au Conseil de Surveillance de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Pont ;

CONSIDÉRANT que ce renouvellement se fait tous les 5 ans, le dernier en date du 24 juillet 2020 avait nommé Mme Martine MACHON et Monsieur Jean-Paul SIRAND-PUGNET ;

CONSIDÉRANT le souhait de Madame Martine MACHON de renouveler sa candidature pour la représentation de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Saint-Laurent-du-Pont ;

CONSIDÉRANT le souhait de Monsieur Jean-Paul SIRAND-PUGNET de renouveler sa candidature pour la représentation de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Saint-Laurent-du-Pont ;

CONSIDÉRANT qu'aucune autre candidature n'est actée ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,
L'assemblée vote à main levée séparément pour chacune des candidatures

➤ **Le conseil communautaire à l'UNANIMITÉ**

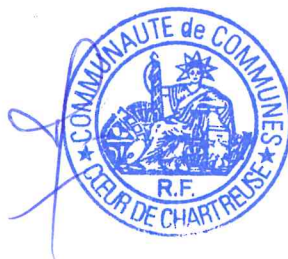
- **DÉSIGNE** Madame Martine MACHON et Monsieur Jean-Paul SIRAND-PUGNET représentants titulaires de La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Saint-Laurent-du-Pont ;

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 07/11/2025



La Présidente,
Anne LENFANT.